

■ **Viceversa Café Sàrl**, à Neuchâtel, CH-645-4097325-0, exploitation, gestion d'établissements publics et toutes activités dans le domaine de la restauration et des loisirs, etc. (FOSC du 10.01.2006, p. 12). Clementino Da Silva David Manuel n'est plus associé et sa part sociale de CHF 5'000 a été divisée en trois fractions, soit deux de CHF 2'000 et une de CHF 1'000. Une fraction de CHF 2'000 a été cédée à l'associé Bianchi Giuseppe, maintenant domicilié à Neuchâtel, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 5'000 à CHF 7'000, l'autre fraction de CHF 2'000 a été cédée à l'associé Ignoto Marco, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 5'000 à CHF 7'000, et la fraction de CHF 1'000 a été cédée à l'associé Brunetti Saverio, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 5'000 à CHF 6'000. Capital porté de CHF 20'000 à CHF 21'000, par augmentation de la valeur nominale de la part sociale de l'associé Brunetti Saverio de CHF 6'000 à CHF 7'000. Statuts modifiés le 02.02.2006.

Journal no 350 du 06.02.2006
(03239666 / CH-645.4.097.325-0)